

CITROYEN(NE)

LE

VOTRE INFORMATION MENSUELLE



Vol. 23

VILLE DE



Avril
2020

SAINT-TITE



L'UNION DANS L'ACTION



**Restons unis
et solidaires!**

www.villest-tite.com



TAXES MUNICIPALES – COVID-19

Les membres du conseil municipal désirent venir en aide aux contribuables dont la situation pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation. Par conséquent, ils ont adopté le règlement numéro 476-2020 qui modifie le Règlement numéro 476-2019 sur la taxation 2020, afin de reporter les échéances de versements pour le paiement des taxes municipales et de diminuer le taux d'intérêt et la pénalité applicables sur les versements de taxes qui deviendront échus en 2020.

Ainsi, les **nouvelles échéances** de versements des taxes municipales sont les suivantes :

Deuxième versement : **1^{er} septembre 2020**

Troisième versement : **1^{er} novembre 2020**

Le taux d'intérêt et la pénalité applicables sur les taxes municipales de l'année 2020 qui deviendront échues à compter de l'entrée en vigueur du règlement **sont établis à 0% par année**. Ce taux d'intérêt et cette pénalité s'appliquent jusqu'au **31 décembre 2020**.

Cependant, ce taux d'intérêt et cette pénalité ne sont pas applicables pour les arrérages de taxes antérieurs au 1^{er} janvier 2020 ainsi que sur les taxes municipales qui étaient payables le 1^{er} mars 2020.

AVIS À LA POPULATION



Au cours des derniers jours, le personnel attiré à l'entretien du réseau d'égout a constaté une augmentation substantielle de déchets tels les lingettes désinfectantes et les gants de nitrile dans le système d'égout de la ville. Cette situation a pour conséquence de bloquer les équipements de pompage nécessaires au bon fonctionnement du système et nécessite une intervention humaine qui met à risque la santé et la sécurité du personnel.

NE JETEZ
PAS
LES LINGETTES
DANS LA
TOILETTE



Afin de maintenir un système d'égout fonctionnel et offrir un service de qualité en cette période difficile que nous traversons tous, nous demandons votre collaboration à l'effet d'utiliser le bac à déchets pour disposer de tous les débris, tels lingettes désinfectantes, gants de nitrile ou autres, qui peuvent altérer le bon fonctionnement des équipements de notre système d'égout municipal et mettre en danger la santé et la sécurité du personnel de la Direction des eaux.

Merci à l'avance pour votre solidarité.

Direction des eaux

RAPPEL

RÈGLEMENT NUMÉRO 143-2004 - CONCERNANT LES CHIENS, CHATS ET AUTRES ANIMAUX



Nous avons reçu des plaintes de citoyens à l'effet qu'un ou des propriétaires de chiens jettent les sacs d'excréments de leur animal de compagnie en bordure de la route Haut-du-Lac-Nord. Ces gestes, délibérément posés, sont totalement inacceptables, contraires au règlement concernant les chiens, chats et autres animaux et vont à l'encontre des principes mêmes de « civilité ». De manière préventive, nous tenons à informer la population que toute personne qui sera prise en défaut, se verra remettre une amende de 100 \$.



La direction générale

Présentation de nouveaux employés au sein de la Ville

SERVICE D'URBANISME



Claudia Lambert est nouvellement à l'emploi de la Ville de Saint-Tite, comme inspectrice en bâtiment et en environnement adjointe.

Mme Lambert travaille dans le milieu municipal depuis près de 16 ans. Elle est dynamique et elle se fera un plaisir de vous informer concernant toutes vos demandes au niveau de la réglementation municipale.

SERVICE DES EAUX



Alexandre Garon-Rheault est à l'emploi de la ville de Saint-Tite depuis maintenant 1 an.

Il cumule près de 10 ans d'expérience dans le traitement de l'eau potable. Toujours souriant, il a à cœur la santé de la population de Saint-Tite et veille sans relâche à la bonne distribution de l'eau potable.

SERVICE DES LOISIRS



Hughes Carpentier a été nommé à titre de nouveau coordonnateur aux loisirs et événements au début avril.

M. Carpentier saura apporter beaucoup à notre municipalité avec sa vaste expérience dans le domaine du sport et de la culture



Daniel Lesieur, nouveau préposé aux loisirs que nous sommes heureux d'ajouter à notre équipe.

Bienvenue!

Mot du nouveau coordonnateur aux loisirs et aux événements

Je suis très honoré d'être nommé au poste de coordonnateur aux loisirs et événements de la Ville de St-Tite et de pouvoir contribuer au bien-être et aux saines habitudes de vie de la population. Je suis reconnu dans mon milieu pour mon enthousiasme, ma détermination et mon esprit d'équipe. J'arrive en poste avec un bagage d'expérience en sport et culture. J'ai hâte de vous rencontrer afin de discuter de vos idées d'activités loisirs et événements.

Hugues Carpentier, Coordonnateur Loisirs et événements



22 juin au 14 août

Le Service des loisirs de la ville de Saint-Tite invite les gens à procéder à l'inscription de leurs enfants

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans.



INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS 2020

En ligne, du 1^{er} avril jusqu'au 5 juin

<https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/?Vird=11&Arrid=19>

Les informations détaillées relatives au camp de jour 2020 (sorties, volets, cours, etc....) seront diffusées prochainement sur le Facebook du camp de jour et sur le site internet de la ville.

Grille de tarification du camp de jour 2020

Afin de bénéficier du rabais d'inscription de 50\$

Le citoyen doit obligatoirement payer au complet son inscription par chèque, argent ou carte de crédit pour le 7 mai

TARIFICATION JUSQU'AU 7 MAI

TARIF RÉSIDENT - AVEC RABAIS DE 50\$				TARIF NON RÉSIDENT - AVEC RABAIS DE 50\$			
	1er enfant	2ième enfant	3ième enfant		1er enfant	2ième enfant	3ième enfant
CDJ ÉTÉ	210,00 \$	190,00 \$	170,00 \$	CDJ ÉTÉ	260,00 \$	240,00 \$	220,00 \$
SEMAINE	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	SEMAINE	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$
JOURNÉE	12,00 \$	12,00 \$	12,00 \$	JOURNÉE	15,00 \$	15,00 \$	15,00 \$

TARIFICATION A PARTIR DU 8 MAI

TARIF RÉSIDENT - *SANS RABAIS DE 50\$				TARIF NON RÉSIDENT - *SANS RABAIS DE 50\$			
	1er enfant	2ième enfant	3ième enfant		1er enfant	2ième enfant	3ième enfant
*CDJ ÉTÉ	260,00 \$	240,00 \$	220,00 \$	*CDJ ÉTÉ	310,00 \$	290,00 \$	270,00 \$
SEMAINE	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	SEMAINE	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$
JOURNÉE	12,00 \$	12,00 \$	12,00 \$	JOURNÉE	15,00 \$	15,00 \$	15,00 \$

SEMAINE DE PROLONGATION (17 AU 21 AOÛT)

TARIF POUR TOUS			
	1er enfant	2ième enfant	3ième enfant
SEMAINE	70,00 \$	60,00 \$	50,00 \$
JOURNÉE	14,00 \$	12,00 \$	10,00 \$

SERVICE DE GARDE

7h15 à 9h00 et 16h00 à 17h30	
ÉTÉ	80,00 \$
10 périodes	20,00 \$
5 périodes	10,00 \$
1 période	2,00 \$

CAMP SPORTIF POUR LA PROCHAINE SAISON ESTIVALE

SUITE AU SUCCÈS DE 2019, un camp sportif pour les jeunes de 12 à 17 ans sera encore offert cet été

Le Service des loisirs de la ville de St-Tite offrira aux jeunes de la région les services suivants :

- 6 lundis d'entraînement spécialisé au Gym GPS Énergie de 9h30 à 11h30 les 29 juin- 6-13-20 juillet 3 et 10 août.
- 7 mardis sportifs exploratoires au gymnase de l'école secondaire de 9h15 à 11h45 les 23 et 30 juin, 7-14-21 juillet et 4 et 11 août.
- 6 mercredis d'entraînement spécialisé au Gym GPS Énergie de 9h30 à 11h30 les 1-8-15-22 juillet et 5-12 août.

Vos jeunes seront toujours accompagnés par un adulte responsable du camp de jour.

Selon la température, des entraînements ou activités sportives pourraient se faire à l'extérieur.

Pour les entraînements des lundis et mercredis, M. Hubert Damphousse supervisera et prendra en charge le groupe.

Les mardis, les sports suivants seraient explorés : Soccer, baseball, ultimate frisbee, pickleball, basketball, hockey cosom et autres.

INSCRIPTION SEULEMENT POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SERA ACCEPTÉE AU MONTANT DE 260\$

Nombre de places limité à 25 inscriptions, offert à tous les jeunes de la région de 12 à 17 ans

Paiement au complet exigé à l'inscription.

INFORMATION et INSCRIPTION :
Sylvain Bédard, 418-365-5143 p. 161



Dans le cadre des mesures préventives mises en place par les autorités de la ville pour restreindre la propagation du coronavirus (Covid-19), nous vous avisons que l'accès à l'Hôtel de Ville est fermé à la population jusqu'à nouvel ordre.

Toute demande d'information ou de renseignement doit se faire par téléphone au (418) 365 5143 ou par courriel à info@villest-tite.com.

Coronavirus
COVID-19



Paiement des taxes municipales :

Nous encourageons la population à procéder par l'un ou l'autre des moyens suivants : paiement par institution financière (accès-D) ou chèques postés à la ville de Saint-Tite.

Demande de permis :

Les demandes d'obtention de permis pourront se faire en remplissant le formulaire que l'on trouve sur le site internet de la ville : <http://villest-tite.com/services-municipaux/permis-eturbanisme/> commande-en-ligne. Pour toutes questions ou demande d'information concernant la réglementation, vous pouvez contacter M. Jean-Yves Groulx, inspecteur adjoint en bâtiment, au numéro (418) 365 5143, poste 156 ou à l'adresse électronique suivante : jygroulx@villest-tite.com

Licences pour animaux de compagnie :

Vous pouvez rejoindre Madame Nathalie Rémillard au numéro (418) 365 3522 ou à l'adresse électronique suivante : croquettesetpaillettes@hotmail.com

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des développements et que vous pouvez compter sur l'entière collaboration des membres du conseil municipal et de l'équipe de direction pour vous accompagner.



Lacoursière & Fils inc.

Prop. Chantale et Julie St-Amand

341, Du Moulin, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
Tél.: (418) 365-6322 ~ Téléc.: (418) 365-6000
salonlac@cgocable.ca

7

Maison M. Bussière

1938

Luc Fraser,
propriétaire

418 365-6155



www.maisonmbussiere.ca

421, Notre-Dame, Saint-Tite G0X 3H0

Pour toute
la famille,
souliers et bottes
confortables,
pour le chic ou
pour le travail



Lancement du réseau
TELUS PureFibre à
Saint-Tite

1-866-365-7131



SAINT-TITE
93, route 153 • 418 365-5101
ENTREPRISESAM.COM

LICENCE (NO. : 2315-9072-49)

Véhicule
électrique

Santa Fe
CONCEPT

450 758-0734

Francois Mayrand, Président



www.santafeconcept.com | santafe@sympatico.ca

BMR

Novago Coopérative

St-Tite | 190, rue Marchildon | 418 365-5126

LES
EXCAVATIONS
JOVANEX INC.



Jocelyn Trépanier

bureau : 418 365-6208
télécopieur : 418 365-7763
cellulaire : 418 365-8070

jovanex@globetrotter.net
www.excavationsjovanex.com

243, Route 153, Saint-Tite, Québec G0X 3H0

- Terrassement
- Infrastructure Commerciale & résidentielle
- Terre & gravier
- Concassé
- Égoût & aqueduc
- Installation septique
- Déneigement
- Transport
- Division de coffrage Résidentielle, commerciale & industrielle
- Transport machinerie lourde



- Location de conteneur de type Roll-Off (1 à 40 verges)
- Site de dépôts de matériaux secs
- Vente de bac roulant
- Collecte de déchets et recyclage de toutes sortes
- Location de conteneur à fourche

418 365-6294
Fax : 418-365-4452

1019, Route 153
Saint-Tite (Québec)
G0X 3H0



ETUDE
Cloutier, Samson &
Francoeur
NOTAIRES

Me Jean-François Cloutier, L.L.B.L.M. Me Hélène Samson, L.L.B. D.D.N.
jfc@cloutiernotairesmekina.com h.s@samsonnotairesmekina.com

Tél. : 418 365-6461 • Fax : 418 365-4092
532 rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

418 365-6810

Sans frais 1-877-208-6112

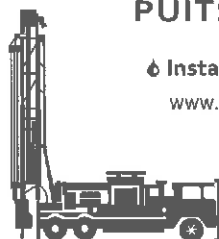
G. BERTRAND
PUITS ARTÉSIENS INC.

- ♦ Vente
- ♦ Installation de pompe à eau

www.gbertrandpuitsartesiens.ca

1161, Route 153
Saint-Tite (Québec)
G0X 3H0

R.B.Q. : 8331-6612-25



CONSTRUCTION

RICHARD CHAMPAGNE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

COMMERCIAL
INDUSTRIEL
RÉSIDENTIEL

R.B.Q. : 6231-1127-01

253, Route 153, Saint-Tite (Qc) G0X 3H0
info@constructionrichardchampagne.com

Tél. : 418.365.7973
Télééc. : 418.365.7972



Jacinthe Adam
Courtier immobilier

C : 819.531.1676
B : 819.537.5000

jacintheadam@gmail.com
jacintheadam.com

RE/MAX
DE FRANCHEVILLE
Agence immobilière
Française indépendante et autonome
de RE/MAX Québec

ENCOURAGONS LES